L'École, maison commune

Au cœur de la République

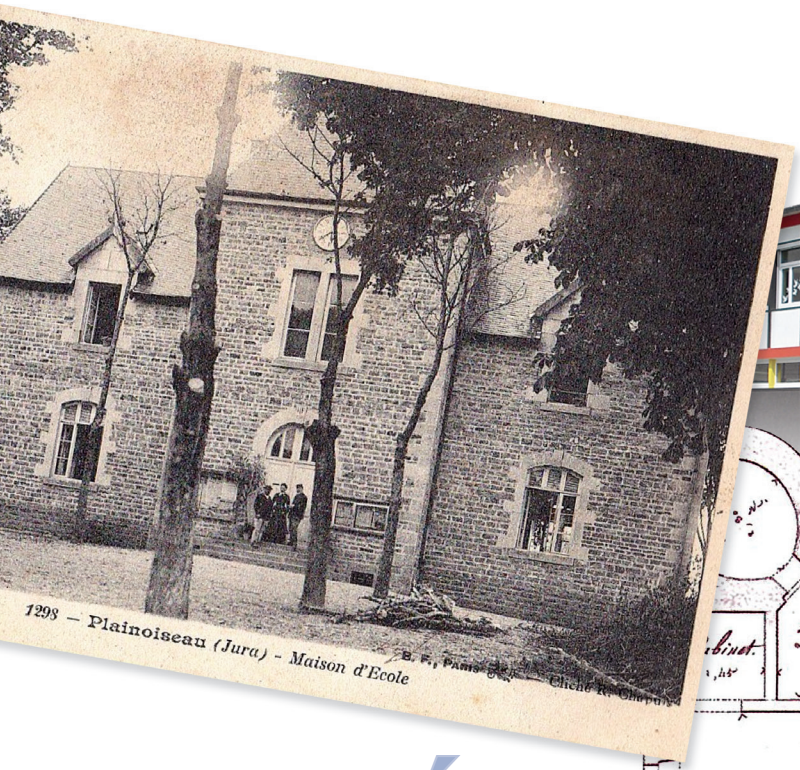

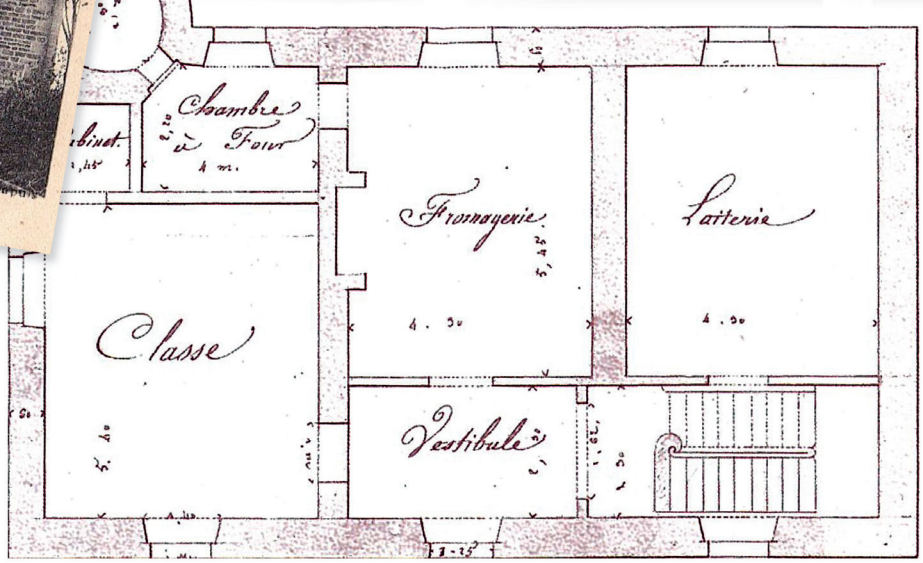

académie Besançon

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les mairies-écoles de la fin du XIXe siècle sont la matérialisation du lien que les fondateurs de la IIIe République voyaient entre la généralisation de l'instruction et la consolidation de la démocratie. Le nom familier de l'école, « la communale », désigne bien le cadre territorial de cet apprentissage.

La France d'aujourd'hui n'est plus ce qu'elle était au sortir de la Seconde Guerre mondiale, un pays encore très rural, où beaucoup d'instituteurs exerçaient les fonctions de secrétaires de mairie. A l'âge de l'intercommunalité et du numérique, nous devons faire évoluer ce lien vital entre vie scolaire et vie civique. Étudier l'architecture scolaire est une bonne façon d'aborder la question, et j'appelle de mes vœux le concours du plus grand nombre autour de cet enjeu de réflexion et d'action publique.

Jean-François Chanet
Recteur d'académie
Chancelier des universités

Un lieu à observer, questionner, lire, comprendre, sentir et ressentir
Communiquer pour partager, écrire et décrire
Et construire ensemble un florilège des écoles de notre académie

Présentation du projet

« Cette mairie, centre modeste d'une vie civique encore rudimentaire, a naturellement pour voisine cette école où commence l'éducation des citoyens de demain. Nulle ligne de discontinuité : l'homme fait, sacré souverain de la cité, franchit le même seuil que dix ou vingt ans plus tôt, lorsqu'il faisait son apprentissage intellectuel et moral […] ».
M.T . Laurin, La mairie-école et l'instituteur secrétaire de mairie, dans Revue de l'enseignement primaire et primaire supérieur, 1918.

Ce projet à dimension académique a pour objectif d'engager les élèves du CP au CM2 à mieux appréhender toutes les dimensions d'un lieu familier qu'ils fréquentent au quotidien : leur école. École communale, école intercommunale, école du village ou sur plusieurs sites, école urbaine, école de quartier... Dotée du drapeau bleu blanc rouge. Reliée à Madame, Monsieur le Maire, aux représentants d'un syndicat intercommunal à vocations scolaire (SIVOS) ou à son président.

Toutes et tous animés par les mêmes valeurs de la République
LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ, LAÏCITÉ,
qui s'affichent, s'exposent, vivent, s'apprennent et se transmettent.

L'école devient alors **un objet d'étude** qu'il convient d'observer, de questionner, de comprendre, de comparer et d'apprendre à lire.
L'école, maison commune, devient alors **un lieu** qu'il convient de mettre en perspective : hier, aujourd'hui, demain. Ici, là-bas et ailleurs.
L'école, au cœur de la République devient alors **une histoire** qu'il convient de raconter, un vrai sujet de grand reportage, d'échanges et de partage. Raconter aux autres et lire ce qu'ils nous disent.

– **Identifier** des inscriptions ou d'autres signes (physique, formel, symbolique, culturel) sur les façades de l'école pour susciter leur curiosité et ouvrir le champ des interrogations ;
– **Développer** un ou plusieurs axes choisis (historique, géographique, civique, artistique) ;
– **Communiquer** pour partager, décrire et écrire ;
– **Alimenter** un site dédié. Les élèves avec leurs enseignants participeront ainsi à la constitution d'une base académique en ligne qui permettra à chacun de faire connaître son école, de pouvoir également en découvrir d'autres proches ou lointaines (de Cravanche à Moirans-en-Montagne, de Baume-les-Dames à Pesmes…).

Un guide pédagogique sera mis à disposition des enseignants pour fournir des ressources et des pistes favorisant la démarche d'investigation, convoquant des compétences diverses et relevant de disciplines croisées.

Ce projet coopératif ne manque ni de sens ni d'intérêt pour les élèves qui y trouveront une occasion privilégiée de chercher, parler, lire et écrire, d'exploiter différents supports, d'échanger des informations et de s'inscrire dans une dynamique collective et civique.

Que chacun des élèves qui nous sont confiés puisse y trouver les fondements d'un respect sans faille de ces deux institutions, École et République *«[…] indissolublement liées dans leur essence, comme dans leur buts ; deux institutions sœurs se prêtant secours, l'une servant d'assise et éclairant l'autre qui veille à sa prospérité matérielle, à son rayonnement moral. »*
M.T . Laurin, La mairie-école et l'instituteur secrétaire de mairie, dans Revue de l'enseignement primaire et primaire supérieur, 1918.

« Effectivement, l'architecture est d'abord là pour offrir de la dignité à ceux qui vont utiliser les bâtiments ». Bernard Quirot, architecte à Pesmes

Axe artistique

« Regarder une architecture, mesurer l'intérêt et les enjeux d'un espace construit requiert le développement de compétences : la formation du regard, l'acquisition d'outils de réflexion et d'analyse favorisent la compréhension du fait architectural.
Réalité complexe, l'architecture entremêle des données de nature différente. L'analyse d'éléments formels interpellant techniques de construction et qualités physiques des matériaux, la confrontation de partis pris architecturaux aux regards d'une fonction et la mise en lumière du rôle joué par le contexte socio-économique sont autant de recherches pouvant s'articuler et donner sens au bâti. En donnant des clés pour décrypter et questionner l'espace construit, l'école joue un rôle fondamental. »
Viviane Lalire-Terreaux, professeur d'arts plastiques, dans Architecture scolaire et réussite éducative, sous la direction de Maurice Mazalto, éditions Fabert

Il s'agit donc de proposer aux élèves une observation puis une analyse des divers éléments architecturaux, remarquables ou plus communs, spécifiques ou répandus de façon à mieux identifier et lire les attributs caractérisant leur école, une école, l'école de la République.
L'École en majuscule impose des espaces identifiés, possède ses codes et ne peut être vue qu'en transparence d'une République qui lui confie la formation de ses enfants.
Comment s'expose cette relation symbiotique ? Comment se conjuguent les dynamiques qui s'entrecroisent ? Comment pourrait-on encore, si nécessaire, renforcer ces liens fondamentaux qui les unissent pour le meilleur ?

Référence au programme / Cycle 3
À la fin du cycle 3, l'élève aura acquis les éléments de lexique et de compréhension qui le rendront capable,[...] face à un monument, d'en proposer une description qui distingue les éléments :
– ceux relevant d'une présence matérielle (matériaux, dimension, fabrication) ;
– les caractéristiques d'un langage formel ;
– les indicateurs d'usage ou de sens.
Méthode, démarche, outils pour l'acquisition des compétences attendues :
– conception d'un projet de réaménagement d'une partie de son école avec son espace, son décor et son mobilier…

> *École de Roset-Fluans (25).*

Mots-clés
Monumentalité
Construction
Fabrication – Règle
Culture
Dignité – Forme
Espace
Usage
Proportions – Lumière
Matériaux – Couleurs
Matière – Géométrie
Bâtiment public

> *École de Ruffey-le-Château (25).*

> *École de Pesmes (70).*

Axe géographique

Y a-t-il une place pour les parents d'élèves à l'école ?
Où se situe l'école ?
Comment reconnaître le bâtiment de l'école dans la cité ?
Qu'est-ce qui distingue un bâtiment public d'une habitation privée ?
Quelle est la typologie des bâtiments publics ?

Ces quelques questions induisent différents niveaux de lecture de paysage selon l'échelle considérée : l'école même, l'école dans la cité, les autres bâtiments publics dans la cité.

Au plus près de l'école, l'étude de son usage et de ses fonctions comprend l'identification des lieux de communication. La taille de l'entrée et des couloirs ou encore l'existence d'un abri extérieur peuvent susciter des espaces de rencontre entre les parents d'élèves, favoriser des échanges et mettre à disposition des informations sous la forme d'affichages.

Plus largement, la recherche du bâtiment de l'école et des autres bâtiments publics dans la cité amène à repérer des invariants architecturaux (fronton, horloge…). La comparaison de territoires habités donne à lire la présence ou non de contraste entre les bâtiments publics (proportions, matériaux…) et les habitations privées.

Référence au programme / Cycle 3

Pour les géographes, habiter ne se réduit pas à résider, avoir son domicile quelque part […] s'intéresser à habiter, consiste à observer les façons dont les humains organisent et pratiquent leurs espaces de vie, à toutes les échelles. Ainsi, l'étude des « modes d'habiter » doit faire entrer simplement les élèves, à partir de cas très concrets, dans le raisonnement géographique par la découverte, l'analyse et la compréhension des relations dynamiques que les individus-habitants et les sociétés entretiennent à différentes échelles avec les territoires et les lieux qu'ils pratiquent, conçoivent, organisent, représentent […].

Mots-clés

Bâtiment scolaire – Territoire – Lieu – Espace – Notion d'échelle – Bâtiment public
Habitation privée – Contraste – Centre – Périphérie

« Je voudrais que l'enfant, en entrant dans l'école, eût le sentiment qu'il entre dans un palais ».

Interpellation de Jules Ferry par Georges Clémenceau à la Chambre en 1884.

> *École de Pesmes (70) située au cœur de la commune.*

« Le peuple qui a les meilleures écoles est le premier peuple, s'il ne l'est aujourd'hui, il le sera demain ». Jules Simon

Axe historique

« L'affectation d'un local à l'usage exclusif de l'instruction des enfants est une idée assez récente. Longtemps, l'enseignement des rudiments était donné au logis même de la personne qui en était en charge. [...] La plupart du temps, à la campagne, l'école et la mairie sont installées en mitoyenneté dans la « maison commune », et l'instituteur est aussi secrétaire de mairie – signes que, dans l'esprit des républicains, progrès de l'instruction et progrès de la démocratie sont intimement liés. L'âge d'or de la maison d'école se situe donc sous la IIIe république, et surtout dans la décennie 1880, phase d'application des lois Ferry ».
Jean-François Chanet, extrait de l'ABCdaire de l'École de la France, Flammarion – ANCR, rédaction collégiale.

VILLE DE DOLE

ÉCOLE

COMMUNALE LAIQUE

de la Bedugue

La nouvelle École de la Bedugue s'ouvrira lundi 22 novembre courant, à huit heures du matin.

HEURES DES CLASSES :

Matin. — Entrée à 8 heures, sortie à 11 heures 1/2.
Soir. — Entrée à 1 heure, sortie à 6 heures.

Pour être admis à cette École (entièrement gratuite), les enfants seront présentés la première fois par leurs Parents à l'Instituteur-Directeur, sans autre formalité.

Les élèves recevront l'instruction religieuse et seront conduits aux offices.

Dole, en Mairie, le 17 novembre 1875.

Pour le Maire,

A. VINCENT, adjoint.

> *Archive de Dole (39).*

Il s'agit donc de proposer aux élèves une recherche (en collaboration avec le service des archives municipales ou départementales) sur le passé de leur école, puis de les engager dans une synthèse réalisée sur le support de leur choix des divers éléments historiques ainsi collectés. Il s'agit de leur permettre de mieux connaître l'évolution des lieux, et ainsi de mieux percevoir les attributs caractérisant leur école, une école, l'école de la République.
L'École en majuscule impose des repères identifiés, possède ses codes et ne peut être vue qu'en transparence d'une République qui lui confie la formation de ses enfants.

Référence au programme / Cycle 3

« À partir de l'exploration des espaces familiers déjà réalisée au cycle 2, on identifie des traces spécifiques de l'histoire dans leur environnement proche... ».
L'histoire et la géographie poursuivent la construction par les élèves de leur rapport au temps et à l'espace. Les élèves découvrent comment la démarche historique permet d'apporter des réponses aux interrogations et apprennent à distinguer histoire et fiction.
Thème 1 / CM2 : Le temps de la République : à partir des années 1880, l'adhésion à la République se construit an partie par l'école gratuite, laïque et obligatoire. Les bâtiments et les programmes de l'école de la République facilitent l'entrée concrète dans le sujet d'étude.

Compétences

– Se repérer dans le temps : construire des repères historiques.
– Comprendre un document : en comprendre le sens général, l'identifier, en extraire les informations pertinentes.
– Pratiquer différents langages en histoire : écrire pour construire sa pensée et pour communiquer
– Coopérer et mutualiser : travailler en groupe pour élaborer une tâche commune et/ ou une production collective.

Mots-clés

Lois – État – Municipalité – Histoire – Document – Archives – Instruction – Éducation
Construction – Bâtiment public – Plans – Financement – Évolution – Adaptation – Modernité

> *École de Noironte (39).*

Axe « citoyen »

« L'espace est aussi objet d'éducation. C'est donc un formidable levier pour former à la citoyenneté car l'école est un lieu social qui « institue la citoyenneté » en faisant vivre ensemble des jeunes et des adultes sur la base de règles communes. La connaissance des lieux, de leurs usages et de leur appropriation est un bon indicateur du degré d'intégration sociale et scolaire des élèves et du sentiment d'appartenance des personnels et des élèves à la communauté éducative. »
Marie-Odile Nouvelot, Établissement national d'enseignement supérieur agronomique de Dijon (ENESAD), département des sciences de la formation et de la communication, 2004.

Le projet permet d'appréhender les principes et les valeurs qui fondent notre République indivisible, laïque, démocratique et sociale. À travers la compréhension des débats qui ont précédé la constitution de 1958, les lois fondamentales, ou celle du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État, mais aussi en prenant appui sur le fonctionnement des instances démocratiques locales, l'enseignement moral et civique permet aux élèves de développer une culture du droit et de la règle, une culture de l'engagement et du jugement. La démarche offre une vision tout à la fois dialectique et didactique entre la République et son École et s'inscrit pleinement dans le parcours citoyen.

Référence au programme / Cycle 3

La culture morale et civique comporte quatre dimensions, étroitement articulées entre elles : une dimension sensible (culture de la sensibilité) ; une dimension normative (culture de la règle et du droit) ; une dimension cognitive (culture du jugement) et une dimension pratique (culture de l'engagement).
En cycle 3 et dans la continuité du cycle 2, l'enseignement moral et civique s'exerce selon trois modes complémentaires qui le constituent, celui des savoirs, des valeurs, des pratiques. Il vise à :
– se sentir membre d'une collectivité ;
– comprendre les principes et les valeurs d'une société humaniste et démocratique, ainsi que les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique ;
– comprendre que la règle commune peut interdire, obliger mais aussi autoriser ;
– à développer les aptitudes à la réflexion critique pour fonder ses jugements, à argumenter et à confronter ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ;
– à rechercher les critères de validité des jugements moraux, à remettre en cause et de modifier ses jugements initiaux après un débat argumenté et également à différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.

Pour cela, l'enseignant proposera notamment une sensibilisation par les arts à la diversité des cultures et des religions, une formation à la citoyenneté municipale pour comprendre les différents domaines d'action de la commune. Il encouragera une participation à la Semaine de la presse et des médias ((Centre de liaison de l'Enseignement et des médias d'information - CLÉMI)) et favorisera une discussion à visée philosophique qui vise la compréhension de la diversité des valeurs et veillera à l'appréhension de la pluralité des regards sur l'enfance dans l'espace et le temps.

Mots-clés

Citoyenneté – Démocratie - Valeurs – Respect – Liberté – Égalité – Fraternité – Laïcité
Démocratie – Commune – Territoire – Débat – Règles – Droit – Loi

« Nous estimons qu'une nation libre peut et doit donner à tous ses enfants, [...], une éducation morale complète par les seules ressources de la raison et de la conscience, quelles que soient d'ailleurs les croyances religieuses qui s'y ajoutent ou ne s'y ajoutent pas ».

Ferdinand Buisson, Député de la Seine, Londres, 1908.

Parti pris

L'école, lieu de vie de l'élève, sera considérée comme un objet d'étude concret par les enfants d'âge élémentaire. En interrogeant son histoire, sa localisation, son architecture, son fonctionnement, l'élève peut prendre conscience de l'importance – financière, matérielle, symbolique – accordée à l'éducation sur le territoire où il vit, et ainsi mieux appréhender les moyens qui lui sont donnés afin de s'épanouir en tant que personne et que citoyen.
Par voie de conséquence, il découvre à son niveau comment s'incarnent les valeurs de notre République, il met du sens sur les termes de notre devise : **Liberté** (la cour de récréation, la salle de motricité...), **Égalité** (filles/garçons, valides/handicapés, pauvres/riches...), **Fraternité** (entraide, coopération, vie collective...).
Appréciant mieux le cadre que la société lui offre, l'enfant sera alors en mesure de respecter davantage les locaux et les éducateurs qui sont mobilisés pour lui.

Démarche

Dans un premier temps, les classes participant au projet seront invitées à adopter une démarche d'investigation concernant le bâtiment scolaire dans lequel elles vivent, puis à une mise en perspective avec d'autres écoles du territoire de l'académie de Besançon.
Les élèves de cycle 3 (et pourquoi pas de cycle 2) procéderont à un travail « journalistique » en réalisant au choix :
> une enquête à partir de documents d'archives relatif à leur école ;
> un reportage photographique mettant en valeur l'architecture, la qualité des locaux mis à leur disposition ;
> une maquette mettant en évidence la fonctionnalité du lieu, etc.

Dans un second temps, ils pourront, en utilisant le support plastique de leur choix (dessin, esquisse, description, maquette, logiciel...) ou en rédigeant un texte reprenant les arguments dont ils auront débattu :
– imaginer l'école de demain ;
– proposer des améliorations.
L'ensemble des travaux pourra être présenté aux élus, au conseil d'école ou relayé par un conseil municipal des enfants.

Valorisation

Les productions des classes participantes pourront donner lieu à une exposition dans les locaux de l'école, de la mairie, à une exposition virtuelle dans le cadre d'une mise en ligne sur un site dédié.
Les productions remarquables pourraient faire l'objet d'une édition par le rectorat de Besançon.

Calendrier
(à préciser)

– Élaboration définitive d'un dossier pédagogique en juillet
– Présentation du projet à la rentrée par chaque inspecteur de circonscription, à travers la note de service et les réunions de directeurs d'école, la diffusion d'affiches
– Procédure d'inscription jusqu'à fin septembre, transmission du dossier pédagogique
– Mise en œuvre des projets à partir de début octobre
– Premiers dépôts des travaux sur un site dédié fin novembre
– Ouverture du site aux autres écoles le 9 décembre, journée nationale de la laïcité
– Poursuite du projet en janvier
– Expositions locales en février ?
– Choix de productions remarquables et projet d'édition

© Photos Bernard Quirot, Archives départementales, Rectorat de Besançon.